



OFFRE D'EMPLOI POLICE MUNICIPALE - GARDIEN-BRIGADIER

❖ DESCRIPTIF DES MISSIONS

Le gardien-brigadier (H/F) exécute sous l'autorité du chef de service, les missions relevant de la compétence du maire que celui-ci a confié en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Il est chargé :

- d'assurer l'exécution des arrêtés de police du maire et de constater par procès-verbaux les contraventions auxdits arrêtés ainsi qu'aux dispositions des codes et lois relatives aux compétences confiées
- de sécuriser les différentes manifestations et cérémonies
- d'assurer des activités spécifiques de prévention dans les établissements scolaires ou autres.

❖ MOYENS MIS A DISPOSTION

- Véhicules + Motos sérigraphiés
- Armement catégorie D : Bombe aérosol, tonfa, matraque télescopique
- Armement catégorie B : Flashball et pistolet semi-automatique
 - Gilet pare-balle tactique
 - Caméra portative
- Moyens radio numérique + Interopérabilité radio avec les services de sécurité de l'état
- GVE
- Cinémomètre
- Outil informatique
- Vidéoprotection
- Sonomètre.

❖ CONDITIONS SPECIFIQUES D'EXERCICE

Présence quotidienne par tout temps sur l'ensemble du territoire de la commune, afin de protéger la population 5 jours sur 7 et couvrir l'amplitude horaire de 8 heures à 21 heures (travail posté en journée / après-midi)

Le cycle de travail peut être adapté en fonction des missions de surveillance du bon ordre, de la tranquillité et de la sécurité

Disponibilité selon les contraintes liées à l'événementiel

❖ PROFIL RECHERCHÉ

Investissement au sein de la ville et auprès de ses usagers afin de faire respecter l'ordre et veiller à la sécurité des citoyens

Etre à l'écoute de la population et des différents acteurs et partenaires

Maîtrise de soi faces aux situations difficiles

Poste ouvert aux agents titulaires du concours de police municipale (FIA accomplie)

Être titulaire de la formation préalable à l'armement de catégorie B et D

Être titulaire du permis B et éventuellement A

Maîtrise des gestes techniques et professionnels d'intervention

Bonne connaissance des diverses procédures

Qualités rédactionnelles : savoir rendre compte et avoir un esprit d'analyse

❖ RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Le Gardien-Brigadier (H/F) est sous la responsabilité du chef de service de Police Municipale et se situe au sein d'une équipe de 5 agents.

❖ TEMPS DE TRAVAIL

Temps complet

Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations de service public

Rythme de travail souple, pics d'activité liés à l'organisation d'évènements

❖ RECRUTEMENT

Poste à pourvoir dès que possible

Candidatures à adresser à Mme le Maire par voie postale ou site internet de la Ville ou par mail rh@oignies.fr